



ARRONDISSEMENT D'USSEL

CANTON D'EGLETONS

DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-LE-DEJALAT

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 AVRIL 2023**

INFORMATION

A compter du 01/07/2022, les règles concernant la forme et la publicité des actes des collectivités sont modifiées. Désormais :

- **La liste des délibérations** est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance
- **Le procès-verbal** est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché dans la semaine qui suit son approbation.

Les délibérations sont consultables en mairie.

Nb : Par délibération du 01/07/2022, le conseil municipal a choisi la publicité des actes réglementaires et décisions ne représentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage (délibérations, décisions du Maire et arrêtés)

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : Approuvé Ajourné
1	Installations classées – Enquête publique unique sur projet présenté par la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières relatif au programme de gestion 2023/2027 des travaux d'entretien au profit du bassin versant du Doustre : Avis à donner au titre des installations, ouvrages, travaux et activités ainsi que sur la déclaration d'intérêt général	Approuvé
2	Adhésion au groupement de commandes transport dont la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières assure les fonctions de coordonnateur (marché précédent arrivant à terme le 31/08/2023).	Approuvé